

Education : le Département accompagne l'innovation pédagogique pour les collégiens ariégeois



Réunis en commission permanente, les élus départementaux ont voté l'octroi d'une subvention de 10 400 EUR à destination de l'Atelier Canopé 09.

Cet organisme, antenne fuxéenne du Réseau Canopé de l'Education nationale, exerce des missions éducatives et culturelles en mettant à disposition des établissements tout type de ressources didactiques en ligne et hors ligne, de conseils et d'expertises. Il peut s'agir d'ouvrages pédagogiques, de ressources transmédias, mais aussi de jeux, matériels numériques ou encore d'un accompagnement et d'une valorisation de projets (éducation artistique et culturelle, éducation au Développement Durable, au patrimoine, etc.).

Pour le Conseil Départemental, en charge par ailleurs de l'équipement et de l'entretien des établissements, l'objectif est avant tout de favoriser l'innovation pédagogique au bénéfice des quelque 5 950 collégiens ariégeois.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr